

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
du mercredi 17 avril 2019

L'an 2019, le 17 Avril à 18:45, le Conseil Municipal de la Commune de Méry-ès-Bois s'est réuni en mairie, salle de réunion du rez-de-chaussée, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Gilbert ETIEVE, Maire, en séance extraordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 15/04/2019. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15/04/2019.

Présents : M. ETIEVE Gilbert, Mme CHAPUIS Yvette, Mme PAJON Danièle, Mme DUPLAIX Isabelle, Mme GUILLON Chantale, M. HABERT Matthieu, M. HERMSEN Stephan, Mme LAURENT Juliette, M. MAURIAT Pierre.

Excusé ayant donné procuration : M. COUDRAT François à M. ETIEVE Gilbert

Excusé : M. BOUTEILLE Frédéric

Absents : M. DESCHAMPS Jean-Pierre, M. DEZ Emmanuel.

A été nommée secrétaire : Mme PAJON Danièle

Ordre du jour :

Budget commune – décision modificative n°1

Délibération n°1921 – Budget Commune : Décision modificative n°1

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu le budget de la commune,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative ci-dessous du budget de la commune afin de permettre de régler des dépenses en section d'investissement.

Intitulés	Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
	Chapitre	Compte	Montant	Chapitre	Compte	Montant
Charges à caractère général	011	615221	- 340 €			
Virement à la section d'investissement	023	023	+ 340 €			

Intitulés	Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
	Chapitre	Compte	Montant	Chapitre	Compte	Montant
Immobilisations en cours	23	2313	+ 340 €			
Immobilisations corporelles				021	021	+ 340 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette décision modificative.

Nota : ce virement de crédit va permettre de solder les dernières factures concernant les travaux d'agrandissement de l'école.

Démission de M. Sébastien Perrier :

M. le Maire indique qu'il a reçu en date du 15 avril 2019, un courrier de M. Sébastien Perrier daté du 14, annonçant sa démission du conseil municipal pour cause de déménagement. Dans son courrier, M. Perrier adresse ses remerciements aux membres du conseil municipal.

Le conseil municipal prend acte de la décision de M. Perrier et lui adresse également ses remerciements.

Séance levée à 18H55